

## IL Y A DU PROGRES !

### BOIS ET AMEUBLEMENT CP 126 NEGOCIATIONS DES CCT 2021-2022 FLASH INFOS N°3 – 7 OCTOBRE 2021

Hier, nous avons eu une concertation constructive avec les employeurs.

Les différents éléments du cahier de revendications ont été examinés de manière plus approfondie.

Les principales pierres d'achoppement restent la concrétisation de la marge salariale de 0,4 % à **partir de janvier 2021**, l'octroi généralisé de la prime Corona, la prime syndicale pour les employés et la prolongation des emplois de fin de carrière **jusqu'au 30.06.2023 inclus**.

Pour les autres points, tels que la valorisation de la fidélité à l'entreprise, la mobilité, l'adaptation des montants FSE, ..., il existe des propositions concrètes et défendables. Toutefois, celles-ci sont liées à la conclusion d'un accord global.

La suite des négociations aura lieu le 13 octobre.

Nous vous tiendrons informés.